



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 15659

Numéro SIREN : 424 862 993

Nom ou dénomination : A LA SERRURERIE DES PRINCES

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2015 sous le numéro de dépôt 58191



1505825301

DATE DEPOT : 2015-06-25

NUMERO DE DEPOT : 2015R058191

N° GESTION : 1999B15659

N° SIREN : 424862993

DENOMINATION : A LA SERRURERIE DES PRINCES

ADRESSE : 37 avenue de Versailles 75016 Paris

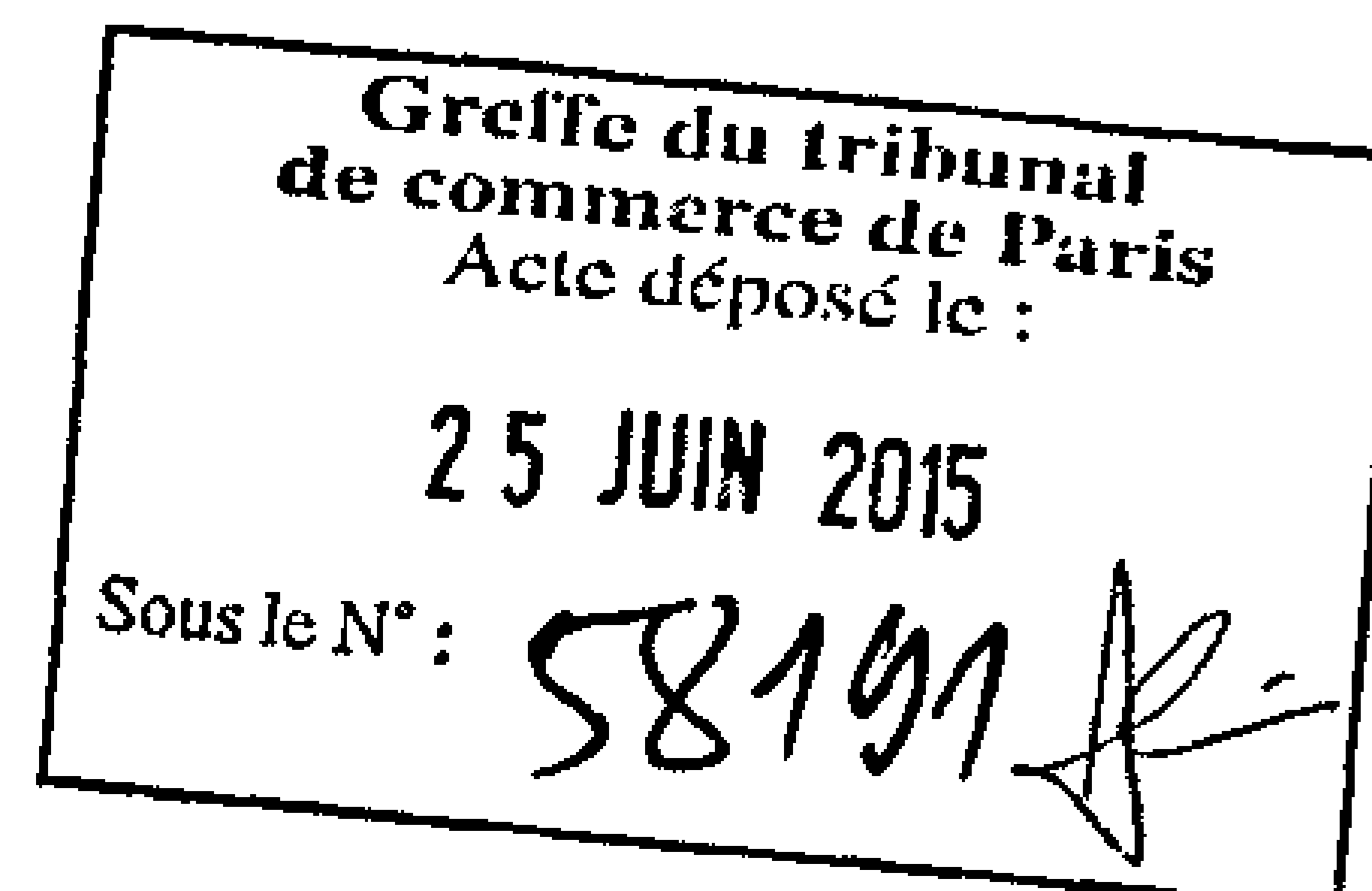
DATE D'ACTE : 2015/06/15

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

Frédéric DARRASSE
Commissaire aux Comptes
6. Avenue Maurice Berteaux
95240 CORMEILLES EN PARISIS

R115/6/15



993 15659

SARL A LA SERRURERIE DES PRINCES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION
DE LA S.A.R.L. A LA SERRURERIE DES PRINCES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ASSEMBLEE DU 01 JUILLET 2015

SARL A LA SERRURERIE DES PRINCES

Au Capital de 137.200 €

Siège Social
37 Avenue de Versailles
75016 PARIS
RCS PARIS : 424 862 993

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L A LA SERRURERIE DES PRINCES EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Madame, Monsieur les associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, en application des articles L 224-3 et L 223-43 du code de commerce, par la décision unanime des associés en date du 01 juin 2015, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Il est proposé de modifier la forme juridique de votre société en transformant celle-ci en société par actions simplifiée.

Cette opération a pour but de doter votre entreprise d'une structure juridique adaptée à ses projets lui permettant notamment d'assurer son développement.

Cette nouvelle forme permettra également d'organiser, dans les meilleures conditions, le pouvoir au sein de la structure.

Mes contrôles, afin d'analyser la situation de la société, d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social, ont porté sur les comptes annuels au 30 juin 2014 et sur une situation intermédiaire au 30 avril 2015.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées d'une part, à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation ; d'autre part, à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

.../...

F 2

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

A la date des derniers comptes annuels au 30 juin 2014, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 258.766 € en tenant compte du résultat de la période qui est bénéficiaire de 43.851 €, une distribution de 13.698 € a été décidée ramenant les capitaux propres à 245.068.

Je me suis assuré, en outre que les événements postérieurs à cette date n'ont pas remis en cause cette situation. L'étude des éléments comptables fournis par la société sur la période écoulée entre le 30 juin 2014 et la date de mon rapport démontre qu'aucun élément n'est survenu ayant pour conséquence de remettre en cause la situation nette. La situation arrêtée par l'Expert Comptable de la société au 30 avril 2015 fait ressortir un résultat net de 43.020 €. Dès lors, j'atteste que les capitaux propres de la société sont au moins égaux au capital social.

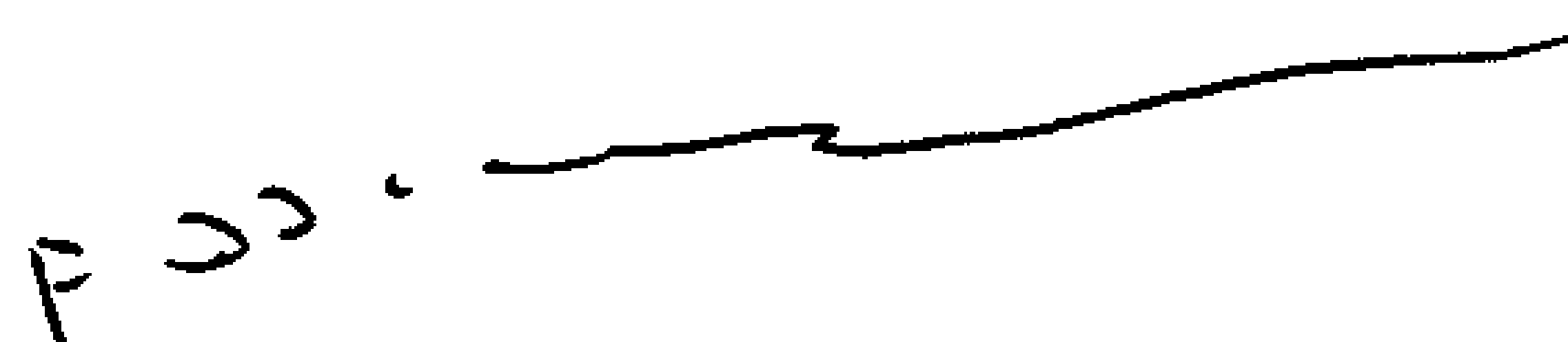
Aucun avantage particulier n'a été stipulé à l'occasion de la présente opération.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- la situation financière est très satisfaisante,
- l'activité de la société a permis de dégager un résultat bénéficiaire sur l'exercice 2014, les prévisions pour l'exercice 2015 font apparaître un maintien de la rentabilité malgré une baisse d'activité.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observations de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Fait à CORMEILLES EN PARISIS, le 15 juin 2015



Frédéric DARRASSE
Commissaire aux Comptes
Commissaire à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles